Parcs de loisirs

respecter les besoins des Canadiens en matière de jouissance de l'environnement des parcs nationaux, tout en les protégeant et en les conservant pour la jouissance des genérations futures.

En ce sens, et pour exprimer ce que ses représentants ont déjà déclaré publiquement, le ministère est d'avis que les parcs nationaux font partie de l'héritage national du Canada, et qu'il faut réglementer le degré et le genre d'utilisation conformément à la grande variété des sensibilités des diverses régions à l'intérieur des parcs. Pour citer un exemple, un pré alpin permet très peu de circulation, mais il peut se prêter à l'admiration de plusieurs. C'est-àdire que les loisirs prennent plusieurs visages, et nous devons continuer à accepter ce fait et à en tenir compte, car de nos jours les Canadiens et les étrangers sont en effet de plus en plus à la recherche de loisirs. C'est pourquoi un autre ministère travaille au renforcement de l'industrie touristique du Canada. Le ministère de l'Industrie et du Commerce a proposé de majorer de 5 millions de dollars par rapport à l'an dernier les montants à consacrer à la promotion touristique en 1973-1974. Oui, le tourisme est devenu l'industrie la plus importante du monde et celle dont la croissance est la plus rapide. Reconnaissant ce fait, le gouvernement fédéral a créé, le 1er janvier 1968, l'Office du tourisme, nouvelle branche du ministère de l'Industrie et du Commerce.

• (1720)

De concert avec les groupes provinciaux, municipaux et privés, ce gouvernement s'est engagé à garantir que le tourisme procure aux Canadiens tous les avantages sociaux et économiques possibles. Monsieur l'Orateur, c'est avec intérêt que j'ai appris que les dépenses des touristes constituent notre deuxième source importante de devises étrangères. Avec les voyages intérieurs, le tourisme apporte 3½ milliards de dollars par an et fournit des emplois à plein temps ou à temps partiel à environ sept cent cinquante mille Canadiens. On estime que sur 100 dollars provenant du tourisme, 18 sont consacrés au logement 14 à l'alimentation, 23 à l'essence et à l'huile, 15 au prix du voyage et 30 aux marchandises et divertissements.

Monsieur l'Orateur, le fait est qu'en ce moment, le gouvernement s'efforce de donner au Canada le maximum pour attirer le voyageur, le recevoir et subvenir à ses besoins. Le gouvernement encourage les visiteurs étrangers à voyager au Canada et s'efforce d'inciter les Canadiens à voyager au Canada. J'ai été stupéfait de remarquer dernièrement que l'on prévoit qu'en 1980, 10 milliards de dollars proviendront du tourisme canadien. J'ai également été très heureux de voir que nous prenions beaucoup d'autres initiatives pour développer l'industrie du tourisme au Canada. Par exemple, le ministère de l'Expansion économique régionale a consacré énormément d'argent à créer des installations touristiques dans les régions sousdéveloppées. De plus, l'administration fédérale de la maind'œuvre met au point de nouveaux programmes destinés à pallier le manque de personnel de direction et d'employés spécialisés dans le domaine du tourisme pour les industries de l'hôtellerie et de la restauration au Canada. L'Office du tourisme se propose de fournir des guides multilingues aux principaux centres canadiens. De concert avec les lignes aériennes canadiennes, il s'est employé à concevoir des façons de rendre les voyages à l'intérieur du Canada au moins aussi attrayants que les voyages à l'étranger.

Actuellement, l'organisation des congrès en Amérique du Nord constitue une industrie annuelle de 6 milliards de dollars qui fonctionne à l'année longue. D'après moi, les Canadiens pourraient obtenir plus que leur part actuelle de 300 millions de dollars. A cette fin, l'office du tourisme s'est joint à l'entreprise privée pour faire plus de publicité aux congrès, il a désigné un représentant permanent aux États-Unis et a publié le premier guide des centres de congrès au Canada.

On s'attend à ce que de meilleurs services de transport permettront l'accès aux régions actuellement éloignées du Canada par terre, par mer et par air, ce qui encouragera nos visiteurs à venir plus souvent, à visiter plus d'endroits et à passer plus de temps chez nous. Le gouvernement s'occupe déjà de construire plus d'autoroutes pour les touristes qui voyagent en voiture, plus d'aéroports pour ceux qui viennent par avion, et d'améliorer d'autres moyens de transport comme le service de transbordeurs sur la côte est. J'ai bon espoir que les autorités fédérales continueront de s'assurer que l'expansion des services de transport marche de pair avec le nombre accru de touristes.

Des études seront entreprises, notamment des recherches spéciales sur l'environnement. Car si nous souhaitons la venue des touristes, nous ne voulons pas que ce soit au détriment de l'environnement. Nous voulons savoir comment nos ressources et nos services s'accomoderont à l'expansion du tourisme. Il nous faut une collaboration encore plus étroite entre le gouvernement fédéral et les secteurs municipal, provincial et privé et au sein des différents ministères fédéraux intéressés à cette industrie majeure. C'est pourquoi la conférence fédérale-provinciale sur le tourisme continuera d'être un point de mire, l'endroit où les ministres intéressés pourront se rencontrer pour échanger des idées et coordonner leurs activités. Actuellement, l'office du tourisme, les entreprises et les provinces travaillent de concert pour mettre au point une stragégie à long terme—un projet cadre pour le tourisme au Canada pour assurer une mise en valeur sensée et bien équilibrée qui corresponde aux ressources du pays et aux besoins de l'industrie. Un conseil consultatif de tourisme, formé de spécialistes de l'industrie touristique canadienne, sera créé pour permettre aux ministres fédéraux et provinciaux de se tenir au courant des vues de l'industrie.

Avant de terminer, monsieur l'Orateur, j'aimerais féliciter le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien), qui s'occupe des parcs nationaux du Canada, pour avoir récemment annoncé que des bourses spéciales des parcs nationaux du Canada seraient octroyées aux diplômés d'université qui s'intéressent au patrimoine historique et national du Canada. Je crois qu'on accordera chaque année jusqu'à 15 bourses pour des études touchant aux parcs naturels et aux loisirs en plein air, à l'archéologie et à la restauration des monuments. Je me réjouis d'entendre le ministre dire: «comme les parcs nationaux et historiques du Canada s'agrandissent pour répondre à la demande sans cesse croissante, nous avons de plus en plus besoin d'hommes et de femmes qui s'intéressent au patrimoine historique et naturel de notre pays et possèdent la compétence voulue pour s'en occuper». Sans aucun doute, ce programme de bourses fera beaucoup pour inciter des étudiants à faire carrière dans la gestion, la mise en valeur des parcs nationaux et historiques du Canada, et la diffusion des connaissances sur ce sujet.

Je constate que mon temps de parole tire à sa fin, mais je tiens à recommander à tous les députés la motion à l'étude. J'espère qu'elle recevra l'approbation de tous les députés présents.

M. Terry Grier (Toronto-Lakeshore): Monsieur l'Orateur, je pense que la proposition du député de Peel-Sud (M. Blenkarn) mérite notre appui à bien des points de vue. Elle parvient à présenter une demande tout à fait d'actua-